

En situation de handicap et futur étudiant ?

Préparez dès maintenant VOTRE ENTRÉE À L'UNIVERSITÉ !

Les aménagements dont vous disposiez au lycée peuvent être reconduits seulement si vous en faites la demande.

ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND
Liberté
Égalité
Fraternité

Crous Clermont Auvergne

Handi-Sup Auvergne

MDPH 63 Maison départementale des personnes handicapées du PUY-DE-DÔME

atypie friendly

UCA Université Clermont Auvergne

ILS VOUS ACCOMPAGNENT ET VOUS AIDENT À RÉUSSIR VOTRE ENTRÉE DANS LE SUPÉRIEUR :

Vous avez des troubles du neurodéveloppement : TSA, TDAH, Dys ?

Contactez Atypie-Friendly, le programme national d'accompagnement universitaire. L'équipe de la Mission Autisme & TND de l'Université Clermont Auvergne vous aide dans tous les aspects de votre vie étudiante. L'admission au programme commence par un entretien pour identifier vos besoins.

atypie-friendly@uca.fr / mission-autisme-tnd.dg@uca.fr

Vous avez besoin d'aménagements pour vos études ?

Dès votre admission sur Parcoursup, contactez le Service Université Handicap de l'Université Clermont Auvergne pour prendre rendez-vous. Un médecin évaluera vos besoins : temps supplémentaire aux examens, aide à la prise de notes, accompagnement.
Si vous avez un TND, prenez d'abord contact avec Atypie-Friendly.

04 73 40 55 07 / suh@uca.fr

Vous avez besoin d'aide pour votre orientation ?

Prenez contact avec la Fabrique, le service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'Université Clermont Auvergne.

04 73 40 62 70 / lafabrique.df@uca.fr

Vous cherchez un stage, un emploi, une formation ?

Contactez Handisup Auvergne. L'association vous accompagne du lycée jusqu'à l'emploi : conseils CV, lettres de motivation, mise en relation avec des employeurs. Chaque année, elle organise le Forum Régional Emploi Handicap à Clermont-Ferrand.

04 43 55 04 55 / contact@handisupauvergne.org / https://www.handisupauvergne.org/

Vous n'avez pas encore fait reconnaître votre situation de handicap ?

Contactez la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de votre département. C'est elle qui vous attribue la RQTH, la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

04 73 74 51 20 / https://mdph.puy-de-dome.fr/accueil.html

Vous avez besoin d'un logement ou d'une bourse ?

Déposez votre dossier social étudiant avant le 31 mai pour l'année à venir de votre inscription sur https://www.messervices.etudiant.gouv.fr. Si vous avez besoin d'un logement adapté, demandez une priorité médicale auprès du Service Université Handicap.

Crous Clermont Auvergne / 04 73 34 44 00 / https://www.crous-clermont.fr

BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE !